

COMMUNIQUE DU 3 JUIN 2020 : *Directeurs et directrices d'école en souffrance*

Pour répondre aux [99 directeurs qui ont saisi le CHSCT](#), le DASEN a adressé un [courrier](#) aux 219 directeurs du département. Près de la moitié des directeurs du département alertait sur leur état de souffrance au travail, en particulier dans ce contexte de réouverture des écoles. De la même manière, le directeur académique répond à la [procédure d'alerte](#) déclenchée par les représentants **FO** à l'issue du CHSCT du 20 mai. Si désormais le ton est plus apaisé, aucune réponse concrète n'est apportée.

Ces actions, ont eu plusieurs intérêts :

- Le directeur académique a vraisemblablement entendu l'alerte des 99 directeurs, au regard de sa justesse et de sa pertinence mais aussi au regard du **retentissement national** généré ([article France Info](#) – [France inter journal de 13h du 21.05 \(54'30\)](#) – [café pédagogique...](#))
- Dans sa réponse à notre procédure d'alerte, il confirme la situation d'illégalité dans laquelle il se trouve avec des DUERP (dont, nous le rappelons, la rédaction et la tenue à jour relèvent de la responsabilité exclusive de l'employeur), toujours pas actualisés. Il nous indique par ailleurs que la prise en compte du risque pandémique dans ces documents est en cours de réalisation, ce qui est déjà une avancée.
- Il reconnaît également que les directeurs manquent de temps de décharge, tout en indiquant qu'il n'a pas les moyens de leur en proposer davantage.

Alors, si le DASEN a entendu l'alerte des 99 directeurs, il semble, qu'elle reste pour lui trop abstraite pour comprendre pour lui permettre de saisir pleinement la situation dans laquelle se trouvent la plupart des directeurs et directrices d'école. Il ne répond pas totalement à cette alerte, puisqu'il ne prévoit aucune mesure concrète pour protéger nos collègues directeurs, pour alléger leur charge de travail, pour prévenir et protéger des RPS (risques psychosociaux)

Le SNUDI-FO 53 estime que l'écoute et la compassion ne suffisent plus à répondre à l'actuelle dégradation de l'état de santé morale, psychique et physique décrite par les directeurs d'école qui sont en première ligne. Le numéro vert MGEN proposé, que nous évoquions dans notre [dernier compte rendu de CHSCT](#), n'est pas un service de médecine de prévention. **En outre, de nombreux professeurs des écoles ont déjà sollicité une visite médicale de prévention qui a été refusée par le DASEN.**

Le DASEN indique que les autorités sanitaires n'ont pas prévu de test. Notre ministre indique dans le même temps « *ne pas vouloir gâcher les tests* ». Comme nous le lui avons déjà rappelé, d'autres employeurs organisent le dépistage de leurs salariés, sans attendre de consignes de l'ARS (qui n'est pas une autorité sanitaire). De plus, nous ne disposons toujours pas du matériel de protection adapté. Le CHSCT départemental a émis plusieurs avis le [4 mai](#) et le [20 mai](#).

Après nous avoir demandé l'application d'un protocole sanitaire irréalisable, il faudrait désormais l'assouplir, faisant ainsi fi de nos obligations et impliquant davantage encore notre responsabilité, dans l'unique objet de répondre aux besoins d'une reprise économique à tout prix et sans que toutes les garanties sanitaires soient réunies.

Les directeurs sont à bout, encore, dans cette 2^{ème} phase de réouverture des établissements scolaires et si le directeur académique semble les avoir entendus, les réponses qu'il a proposées ne peuvent les satisfaire. Ils sont dépossédés de leurs prérogatives (comme la répartition de leurs élèves), de leurs missions. Celles-ci ne sont pas respectées et l'école se transforme progressivement en garderie, ce que le SNUDI-**FO** 53 refuse catégoriquement.

L'action conjointe de 99 directeurs de notre département épaulés par des militants de notre syndicat, a au moins pour mérite de remettre à l'ordre du jour la question de la direction d'école, à l'heure où un nouveau [projet de loi pour créer UN EMPLOI FONCTIONNEL de directeurs d'école](#), pire que le statut, arrive à point nommé, en totale contradiction avec les demandes et les revendications de nos collègues.

Les directeurs d'école sont avant tout des enseignants, même s'ils sont chargés de direction. Ni corvéables à merci, ni tampon entre l'IEN et leurs collègues. Encore moins leurs supérieurs hiérarchiques. L'ensemble de la profession pourra toujours compter sur nous pour le rappeler, tout comme sur notre soutien et nos interventions pour la défense de l'école publique et de son cadre national. Nous ne lâcherons rien, et avec détermination et acharnement nous résisterons à ces attaques.

Dans l'immédiat, et puisque le DASEN ne le juge plus « *inapproprié* », nous renouvelons notre exigence de la convocation d'un CHSCT extraordinaire sur la direction d'école en lieu et place des [GDSC \(groupe de travail\)](#) non réglementaire où l'on parle de tout mais surtout de rien. **La situation est trop préoccupante pour que nous restions l'arme au pied.**

Nous appelons d'ores et déjà nos collègues à nous faire remonter toutes les difficultés rencontrées. A suivre, donc !